

Manifeste du CPMDT (écrit en 2003 suite aux mouvements des intermittents du spectacle)

Parce que quel que soit le sens que l'on donne au mot tradition, des pratiques musicales se réclamant du domaine patrimonial musical français, continuent à s'inventer aujourd'hui, et ceci, tant dans la rupture, que dans la filiation ;

Parce que ces musiques, parfois encore communautaires sont aussi l'expression contemporaine d'une alternative à la fois culturelle, sociale et politique ;

Parce qu'elles s'inscrivent désormais dans le champ des musiques actuelles ;

Parce qu'elles permettent d'établir des ponts entre différents publics, générations, cultures ;

Parce qu'il y a danger à déconnecter leurs transmissions, des enjeux artistiques ;

Parce qu'elles participent à la reconnaissance d'une culture de proximité ;

Parce que les défendre, ce n'est pas obligatoirement jouer le répertoire légué, c'est aussi accepter une attitude qui conduit à inventer ;

Parce que pour une grande partie de la population de ce pays, ces musiques sont toujours des sous-musiques ;

Parce qu'elles ne sont pas suffisamment prises en compte et diffusées par les médias ;

Parce que pour une grande partie des décideurs institutionnels, elles relèvent plus du champ socioculturel que du secteur artistique ;

Parce que, si elles peuvent se danser, on peut aussi les écouter, et une grande partie des programmeurs-diffuseurs et du public, continue délibérément à l'ignorer ;

Parce qu'il n'existe pas d'organisme de formation professionnelle dans ce secteur ;

Parce que pratiquer et écouter ces musiques, c'est accepter de mettre à jour ce qui constitue une partie de notre identité ;

Parce qu'on peut s'intéresser aux cultures régionales sans être passéiste, baba-cool, ou régionaliste ;

Parce qu'il se passe en France, des choses de l'autre côté du périphérique ;

Enfin, parce qu'un milieu musical ne peut exister ni se développer sans un vivier d'artistes professionnels engagés, auxquels on doit accorder le droit d'être témoins de leur temps ;

Pour toutes ces raisons, les artistes professionnels du secteur des musiques et danses traditionnelles qui ont commencé à se regrouper à l'occasion des événements de l'été 2003 concernant l'intermittence, décident aujourd'hui de se constituer en fédération regroupant musiciens, artistes, compagnies et collectifs.

Ils mènent depuis lors un travail de réflexion concernant leur champ d'activité, aboutissant entre autres à la rédaction de ce manifeste.

Cette structure indépendante se veut force de réflexion, de proposition et de représentation dans ce domaine musical.